

Image not found or type unknown



## Oubli de signature contrat credit

Par **stephmay**, le **14/02/2014** à **13:08**

Bonjour,

En aout dernier nous sommes allés acheté une télévision dans une grande enseigne, n'aillant pas les fonds, nous avons souscrit à un crédit à la consommation (20 mensualités). En septembre, pas de prélèvement, et à ce jour toujours pas de prlèvement, aujourd'hui, on nous appelle pour nous demander d'aller signer un papier qui n'a pas été signer le jour de la vente...et nous menace de contentieux si on ne le fait pas...

Quels sont leurs droits (nous ne sommes pas responsable de leur erreur )?

Merci de me répondre